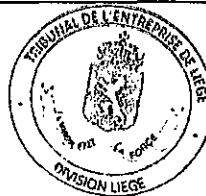


# Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



\*25079899\*



16 JUIN 2025

Greffe

N° d'entreprise : **0676 896 286**

Nom

(en entier) : **DC&J CRÉATION**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Coopérative**

Adresse complète du siège : **Quai Godefroid Kurth 10 - 4020 Liège - Belgique**

## Objet de l'acte : **Modification de l'organe d'administration**

Les actionnaires soussignés PRENNENT CONNAISSANCE DE et DÉCIDENT de ratifier la modification de la représentation permanente des deux administrateurs personnes morales suivants de la Société à partir du 10 juin 2025 :

-Pour INVER INVEST SRL : Madame Maud Liégeois

-Pour VERSUS PRODUCTION SRL : Monsieur Nathan Duboutay

L'organe d'administration de la Société est donc constitué comme suit à partir du 10 juin 2025 :

-VERSUS PRODUCTION SRL, représenté par Nathan Duboutay. Son mandat se terminera le 11/06/2029, sous réserve de réélection ;

-INVER INVEST SRL, représenté par Maud Liégeois. Son mandat se terminera le 11/06/2029, sous réserve de réélection ;

-Jacques-Henri BRONCKART. Son mandat se terminera le 11/06/2029, sous réserve de Réélection ;

-Jérôme TELLIN. Son mandat se terminera le 11/06/2029, sous réserve de réélection.

-THEATRE DE LIEGE - CENTRE DRAMATIQUE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES-CENTRE EUROPEEN DE CREATION THEATRALE ET CHOREGRAPHIQUE ASBL, représenté par Serge RANGONI et Helena CAPELLI. Son mandat se terminera le 11/06/2029, sous réserve de réélection ;

-ATELIER THEATRE JEAN VILAR ASBL, représenté par Emmanuel DEKONINCK et Alain ABTS. Son mandat se terminera le 11/06/2029, sous réserve de réélection ; et

-CENTRE D'ART VOCAL ET DE MUSIQUE ANCIENNE ASBL, représenté par Jean-Marie MARCHAL et Patricia WILENSKI. Son mandat se terminera le 11/06/2029, sous réserve de réélection

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/06/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).